

Mentions légales complètes CHONDROSULF400 mg, gélules

CHONDROSULF® 400 mg, gélules. Composition : chondroïtine sulfate sodique 400 mg Excipients stéarate de magnésium. Composition de la gélule : gélatine, dioxyde de titane (E171), indigotine (E132), jaune de quinoléine (E104). **Indications :** Traitement symptomatique à effet différé de l'arthrose de la hanche et du genou. **Posologie et mode d'administration :** Réservé à l'adulte (plus de 15 ans) *Posologie :* 3 gélules à 400 mg, soit 1200 mg par jour. *Mode d'administration :* Voie orale. Les gélules sont à avaler telles quelles avec un grand verre d'eau. *Fréquence d'administration :* La posologie est à répartir en 3 prises par jour. Les gélules sont à prendre au moment des repas. *Durée d'administration :* La durée du traitement sera modulée en fonction des résultats cliniques en sachant que l'effet est retardé de 2 mois environ et qu'il peut persister après l'arrêt du traitement. **Contre-indications :** Ce médicament est contre-indiqué dans les situations suivantes : antécédents d'allergie à l'un des composants, enfants de moins de 15 ans. **Mises en garde et précautions particulières d'emploi :** Ce médicament est déconseillé en cas de grossesse ou d'allaitement (cf. chapitre Grossesse et Allaitement). **Grossesse et allaitement :** En l'absence de données, ce médicament est déconseillé chez la femme enceinte ou qui allaite. **Effets indésirables :** Effets cutanés : des cas d'érythèmes, d'urticaire, d'eczéma, d'éruption maculo-papuleuse associés ou non à un prurit et/ou à un œdème ont été rapportés. Effets digestifs : rares cas de nausées, vomissements. Affection du système nerveux, fréquence inconnue : vertiges. **Déclaration des effets indésirables suspectés** La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance – site internet : www.ansm.sante.fr **Surdosage :** Aucun signe clinique et biologique n'a été observé à l'occasion d'une ingestion massive de CHONDROSULF. Toutefois, en cas d'apparition d'effets indésirables liés à un surdosage, instaurer un traitement symptomatique. **Propriétés pharmacologiques** *Pharmacodynamie :* Autres médicaments de désordre musculo-squelettique (M : muscle et squelette) Code ATC : M09AX02. In vitro, la chondroïtine sulfate a une action inhibitrice sur l'élastase, médiateur de la dégradation du cartilage. Elle stimule la synthèse des protéoglycanes par les chondrocytes en culture. *Pharmacocinétique :* Chez l'animal, la concentration de la chondroïtine sulfate marquée permet d'estimer l'absorption à 66% avec présence de produit marqué dans le liquide synovial et le cartilage. Chez l'homme, l'absorption intestinale est rapide. Elle a été évaluée à 13% sous forme d'un composé de haut poids moléculaire et 20% sous forme d'un composé de poids moléculaire inférieur. L'effet clinique de la chondroïtine sulfate est lent, retardé et rémanent. **Durée de conservation :** 3 ans. Pas de précautions particulières de conservation. **AMM 34009 335 917 3 1** boîte de 84 gélules **Médicament non soumis à prescription médicale.** Pour une information complète, contacter le laboratoire qui vous remettra sur simple demande le RCP. **Laboratoires Genevrier** – 280 Rue de Goa – ZI Les Trois Moulins – Parc de Sophia Antipolis – 06600 Antibes – Tél : 04 92 91 15 60 – Fax : 04 92 91 15 30 – www.laboratoires-genevrier.com
MLC- CHONDROSULF400-Aout 2020 [17.07.2017] Ed.01